



Campagne d'entraide
Centraide,
Partenairesanté-Québec,
Croix-Rouge canadienne, division du Québec

*« Laissez votre trace de
générosité! »*

Mot de la directrice du Secrétariat permanent

« Laissez votre trace de générosité! »

Dans le contexte où l'objectif de la campagne d'Entraide 2009 a été dépassé pour atteindre 7,5 M \$, il me fait plaisir de faire état des actions qui ont mené à l'atteinte de ces résultats.

Je salue la contribution des membres du Comité Entraide, qui par leur implication, notamment dans les travaux de plusieurs groupes de travail, ont su mobiliser de nombreux artisans dans la recherche de meilleures pratiques. Je tiens également à souligner l'engagement et la compétence dont ont fait preuve les membres de l'équipe du Secrétariat contribuant ainsi au succès de la campagne d'Entraide 2009.

Je salue également la collaboration des partenaires philanthropiques qui, ensemble, participent à la notoriété de la campagne d'Entraide et qui chacun à leur façon, tissent un filet social pour aider les personnes les plus vulnérables de notre société.

Finalement, je remercie les gens sans qui la campagne ne saurait exister : les artisans et les donateurs. Vous laissez votre trace de générosité !



Pascale Despins

Directrice du Secrétariat Entraide

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration	4
Rappel du contexte.....	5
Plan stratégique 2007-2010.....	6
Stratégie de communication.....	7
Sommaire des actions réalisées en 2009.....	8
Faits saillants.....	13
Perspective pour 2010	18
LES ANNEXES	
Annexe I – La portée du décret numéro 309-2006.....	20
Annexe II – Liste des membres du Comité Entraide 2009.....	21
Annexe III – Organigramme 2009.....	22
Annexe IV – Synthèse des résultats finaux de 2009.....	23
Annexe V – Présentation des états financiers.....	24

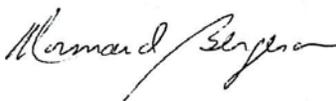
Déclaration

Le rapport annuel de gestion du Comité Entraide vise à rendre compte de son administration auprès des citoyennes et des citoyens, des parlementaires et des partenaires philanthropiques, de l'application du décret numéro 390-2006 dont il est tributaire pour la tenue des campagnes de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic.

Ce rapport fait état de la réalisation du plan d'action 2009, de ses orientations, de ses axes d'intervention et des stratégies mises en œuvre. Il reflète les réalisations et les efforts des membres du Comité, du personnel du Secrétariat permanent et de tous les artisans de la campagne.

Ce rapport contient également les états financiers 2009. Le Comité Entraide s'est assuré de maintenir des moyens de contrôle et peut donc certifier la saine gestion de la fiducie.

C'est avec grande satisfaction que nous vous présentons donc les résultats obtenus pour cette quatrième campagne de sollicitation dans le cadre du décret numéro 390-2006. Nous sommes satisfaits des pratiques et des méthodes qui ont servi à produire ce rapport annuel et les états financiers qui y sont intégrés.



Normand Bergeron
Coprésident

Président-directeur général
d'Infrastructure Québec



Louise Chabot
Coprésidente

Vice-présidente de la Centrale
des syndicats du Québec



Jacques Duguay
Vice-président exécutif

Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Emploi et
de la Solidarité sociale

Rappel du contexte

Quatrième du décret 390-2006. La campagne d'Entraide s'est déroulée du 5 au 16 octobre 2009. La campagne d'Entraide s'est tenue à la fois dans le secteur public et dans les réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation. Suite au décret 390-2006, elle était, pour une quatrième année, au profit de trois grandes familles philanthropiques regroupant trente-six organisations : les 18 Centraide du Québec, Partenaiesanté-Québec et ses seize membres ainsi que la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec. La décision du Conseil des ministres du 4 octobre 2005 stipulait que la Ministre devait effectuer au cours de la quatrième année de la campagne suivant ce décret, l'évaluation de cette expérience et soumettre, le cas échéant, les recommandations pertinentes.

Année 2009 difficile au plan économique. Malgré la situation économique difficile, la population a continué à exprimer sa générosité et à manifester sa solidarité envers autrui en donnant à des œuvres de bienfaisance. La campagne d'Entraide a su tirer profit des évaluations qui ont été faites de la campagne 2008 auprès des artisans, des donateurs et des trois familles philanthropiques. Le message a été efficace puisqu'il a permis de préserver, voire d'accroître les habitudes de dons.

Efforts accrus auprès des personnes retraitées. Avec le nombre élevé de départs à la retraite, les efforts consacrés à la sollicitation des personnes retraitées se sont intensifiés afin qu'ils contribuent à la campagne.

Plan stratégique 2007-2010

Vision : Contribuer à venir en aide à un plus grand nombre de personnes en situation de vulnérabilité dans toutes les régions du Québec

Mission : Mobiliser l'ensemble du personnel et les personnes retraitées des secteurs public et parapublic, susciter leur don, en faciliter l'expression et en assurer la distribution

Mandat : Promouvoir et coordonner les activités de la campagne annuelle de sollicitation et donner des avis au ministre sur les orientations stratégiques de la campagne

ENJEUX

Maintenir les acquis voire accroître les résultats de la campagne d'Entraide dans le secteur public et auprès des personnes retraitées

Développer le rayonnement de la campagne d'Entraide au sein des sociétés d'État, des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

Contribuer à l'expression d'une collaboration de plus en plus cohérente des trois grands partenaires philanthropiques

ORIENTATIONS

1. Favoriser la cohésion et l'engagement des représentants de l'employeur et des syndicats dans le rayonnement de la campagne d'Entraide
2. Favoriser l'augmentation des résultats notamment en accroissant la visibilité de la campagne d'Entraide au sein de l'ensemble des organisations gouvernementales
3. Accroître le rayonnement et la portée de la campagne d'Entraide dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation
4. Développer, en partenariat avec les trois familles philanthropiques, des stratégies novatrices visant à promouvoir l'exercice de la proximité entre les donateurs et les organismes de bienfaisance

AXES D'INTERVENTION

- 1.1 Inviter les représentants des employeurs et des employés à s'inscrire conjointement aux actions et initiatives reliées à la campagne d'Entraide 2009
- 2.1 Mettre en œuvre une campagne de dons majeurs auprès d'organisations ciblées dans le secteur public
- 2.2 Élargir la sollicitation à un plus grand nombre de personnes retraitées
- 2.3 Mettre en œuvre une stratégie visant à fidéliser les futurs retraités
- 2.4 Explorer le potentiel que représente le bassin de jeunes et éventuellement, élaborer une stratégie pour les atteindre
- 3.1 Expérimenter un nouveau modèle de sollicitation dans les organisations ciblées dans ces secteurs
- 3.2 Développer une stratégie de communication spécifique destinée aux dirigeants et aux donateurs de ces secteurs
- 4.1 Implanter sept tables de concertation régionale
- 4.2 Promouvoir de façon soutenue l'importance du témoignage dans l'approche de sensibilisation notamment dans le secteur public

Stratégie de communication

Les clientèles cibles sont :

- le personnel du secteur public;
- le personnel de la santé et des services sociaux;
- le personnel du réseau de l'éducation;
- les personnes retraitées;
- les donateurs majeurs;
- les donateurs corporatifs;
- les professionnels de la santé rémunérés par la RAMQ;
- les personnes préretraitées ou absentes du travail;
- les jeunes.

Stratégie

L'atteinte des orientations et des objectifs généraux reposait sur une stratégie à long terme dont le cœur était la générosité des donateurs. La stratégie visait à mobiliser et à sensibiliser les diverses clientèles afin qu'elles expriment leur générosité envers les trois partenaires philanthropiques.

Plus précisément, pour amener les clientèles cibles à donner, nous avons :

- établi une approche globale de communication, une approche uniforme, qui a campé un message général et qui a servi de fil conducteur à la campagne d'Entraide 2009;
- ciblé, rejoint et pénétré les clientèles. Dans le secteur de la santé et des services sociaux, nous avons adapté le matériel à la suite des commentaires obtenus;
- différencié le volet interne (artisans) et externe (donateurs) de la campagne.

Sommaire des actions réalisées en 2009

1° orientation : Favoriser la cohésion et l'engagement des représentants de l'employeur et des syndicats dans le rayonnement de la campagne d'Entraide

1.1 Inviter les représentants des employeurs et des employés à s'inscrire conjointement aux actions et initiatives reliées à la campagne d'Entraide 2009

- Certains membres ont participé au sous-comité Entraide sur la concertation régionale.
- Les membres impliqués dans le dossier de la concertation régionale ont désigné des représentants de leur organisation dans les régions ciblées.
- Une lettre de sensibilisation, signée par le coprésident, a été envoyée aux sous-ministres du secteur public pour les inviter à participer à la campagne d'Entraide 2009.
- Dans le secteur public, des invitations à la mobilisation ont été lancées par les membres du Comité que ce soit sous forme de lettres adressées aux artisans de la campagne ou de présentations faites lors de différentes rencontres.
- Certains membres ont participé au comité de sélection du prix de l'Artisan Philanthrope.
- Des appels ont été faits auprès d'organisations retardataires du secteur de la santé et des services sociaux afin de les inciter à participer à la campagne.
- Les membres du Comité Entraide ont effectué, dans le cadre de la stratégie de reconnaissance, des appels de courtoisie auprès des dirigeants des organisations participantes du secteur public et des réseaux (santé et services sociaux et éducation).
- Certains membres ont participé aux activités de lancement de la campagne et aux soirées de Dévoilement des résultats.
- Certains membres ont participé aux rencontres organisées par les partenaires philanthropiques.
- À l'initiative de M. Pierre-Paul Côté, il y a eu la publication d'un article sur le Comité Entraide dans la revue « Quoi de neuf ».
- Le comité dons majeurs a été présidé par Mme Carole Imbeault de Revenu Québec.

Sommaires des actions réalisées en 2009

2° orientation : Favoriser l'augmentation des résultats notamment en accroissant la visibilité de la campagne d'Entraide au sein de l'ensemble des organisations gouvernementales

2.1 Mettre en œuvre une campagne de dons majeurs auprès d'organisations ciblées dans le secteur public

- Un comité de travail formé d'un membre du Comité Entraide, d'un représentant de chaque partenaire philanthropique et d'un agent de liaison du Secrétariat Entraide a été mandaté pour poursuivre le déploiement de cette campagne et élaborer une stratégie de dons majeurs. Dix organisations ont été ciblées : Revenu Québec, Ministère du Transport, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Ministère de la Sécurité publique, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Ministère du Conseil exécutif, Ministère des Relations Internationales, Commission de la santé et de la sécurité au travail et la Société des alcools du Québec.
- Pour réaliser la campagne, des outils promotionnels et des séances de formation spécifiques ont été développés.

2.2 Elargir la sollicitation à un plus grand nombre de personnes retraitées

- Le vice-président exécutif a contacté la CARRA pour vérifier si l'échantillonnage de sollicitation pouvait être augmenté. La CARRA étant dans un projet de refonte de son système informatique, n'a pu répondre à la demande.
- Une table de travail en lien avec la campagne des personnes retraitées a été réalisée pour élaborer une stratégie de pénétration.
- Du matériel promotionnel spécifique a été produit pour cette clientèle, dont un carton de rappel posté un mois après la sollicitation.

2.3 Mettre en œuvre une stratégie visant à fidéliser les futurs retraités

- Lors des séances de formation, les directeurs de campagne ont été informés qu'ils devaient solliciter les personnes absentes du travail et les futurs retraités.

Sommaire des actions réalisées en 2009

2.4 Explorer le potentiel que représente le bassin de jeunes et, éventuellement, élaborer une stratégie pour les atteindre

- Une recherche théorique portant sur le profil des jeunes donateurs a été produite.
- Une rencontre avec le Forum des jeunes a eu lieu, afin d'explorer les collaborations possibles visant à connaître le profil des jeunes donateurs et à rejoindre les jeunes de 35 ans et moins.
- Une demande au CSPQ a été faite pour obtenir des données quantitatives sur les jeunes donateurs.
- Le Forum des jeunes s'est entendu pour collaborer à la promotion, sur leur site Internet, d'un sondage réalisé par le Secrétariat.

3° orientation : Accroître le rayonnement et la portée de la campagne d'Entraide dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

3.1 Expérimenter un nouveau modèle de sollicitation dans les organisations ciblées dans ces secteurs

- Au centre hospitalier Jeffrey Hale, un projet pilote a été mis en place afin d'expérimenter la sollicitation durant les trois quarts de travail.
- Du matériel de sollicitation a été produit spécifiquement pour ces secteurs.

3.2 Développer une stratégie de communication spécifique destinée aux dirigeants et aux donateurs de ces secteurs

- Une fiche de souscription exclusive à chacun des secteurs a été produite.
- Tous les messages qui leur étaient destinés ont été adaptés.
- Un portail Internet a été créé pour outiller les directeurs de campagne afin de faciliter leur mandat.

Sommaire des actions réalisées en 2009

4° orientation : Développer, en partenariat avec les trois familles philanthropiques, des stratégies novatrices visant à promouvoir l'exercice de la proximité entre les donateurs et les organismes de bienfaisance

4.1 Implanter sept tables de concertation en coordination régionale

- Le modèle de concertation régionale a été déployé dans cinq régions pour un total de six tables : la Côte-Nord, divisée en deux tables (la Haute-Côte-Nord – Manicouagan et Duplessis), la Mauricie, Montréal, l'Abitibi-Témiscamingue et le Bas-Saint-Laurent. La septième table prévue n'a pu voir le jour. Les nombreuses démarches pour trouver un coordonnateur régional pour la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine se sont avérées infructueuses.
- Les coordonnateurs régionaux ont été formés et ont reçu une trousse pour les aider dans la réalisation de leur mandat.
- Une opération « bilan » a été réalisée avec les participants aux tables de concertation régionale.
- Le Comité de travail santé et éducation Montréal a intégré la table de concertation régionale de Montréal.

4.2 Promouvoir de façon soutenue l'importance du témoignage dans l'approche de sensibilisation notamment dans le secteur public

- Lors de la mobilisation des artisans à Québec et à Montréal, des personnes ont livré un témoignage concernant les services rendus par les partenaires philanthropiques.
- Des capsules de sensibilisation, produites par les partenaires philanthropiques, ont été ajoutées sur le site internet.
- L'ensemble des communications transmises aux directeurs de campagne faisait la promotion des bénéfices de l'utilisation des témoignages dans le cadre d'une campagne de souscription.
- Des témoignages spécifiques pour chacune des clientèles ont été intégrés dans le matériel promotionnel.

« Laissez votre trace de générosité ! »

Tous les membres du Comité Entraide se sont unis pour promouvoir le rayonnement de la campagne d'Entraide 2009. Ce moment privilégié pour exprimer sa générosité a permis au personnel et aux personnes retraitées de faire la différence dans la vie de beaucoup de leurs concitoyens. Plusieurs artisans les ont accompagnés faisant preuve de dévouement pour mettre en œuvre une campagne d'envergure. Plus de 71 000 dons ont été recueillis auprès du personnel des secteurs public et parapublic, des personnes retraitées et des professionnels de la santé. Toutes ces personnes ont ainsi manifesté leur solidarité à l'égard des personnes qui vivent des situations de vulnérabilité dans toutes les régions du Québec.

➤ L'an **QUATRE** du décret 390-2006

Pour la campagne d'Entraide 2009, le Secrétariat Entraide a continué d'utiliser une stratégie distincte pour chacune de ses clientèles et a misé sur un axe de communication dynamique qui favorise la proximité : « 36 façons de donner ». De même, la stratégie de communication à deux volets (interne et externe) s'est poursuivie. Le volet interne s'adresse à tous les artisans de la campagne d'Entraide que sont les directeurs de campagne, les organisateurs de campagne, les sollicitateurs et les bénévoles afin de renforcer le sentiment d'appartenance des artisans à la campagne d'Entraide. Le volet externe vise le rayonnement de la campagne auprès de tous les donateurs actuels et potentiels. Encore cette année, plusieurs nouveautés ont permis à la campagne de se surpasser. La combinaison du lancement de la campagne et de la mobilisation des artisans en un seul événement, l'arrivée d'un portail Internet et la production de matériel promotionnel spécifique à chaque clientèle ont su mobiliser les artisans et les outiller dans l'accomplissement de leur tâche.

Tel que décidé par le Conseil des ministres le 4 octobre 2005, la Ministre a procédé à l'évaluation de l'expérience et soumettra ses recommandations au Conseil des Ministres.

Fred Pellerin a été le porte-parole de la campagne d'Entraide 2009. Des affiches accrocheuses et une vidéo réalisée avec les personnages de ses contes ont servi à démontrer l'importance de la générosité. Ces outils promotionnels ont agrémenté de façon particulière la campagne d'Entraide 2009.

*« Selon des sources surprenantes,
Le gène philanthrope serait le seul bout de l'hérédité qui s'apprend.
Dans le spectre du spring de l'ADN,
Si on va vers le bout,
Sur la gauche,
Dans la couette qui se place du côté du cœur,
On tombe sur un espace à meubler.
Et le morceau qui tient tout juste,
C'est le chromosome qui fait ouvrir la main.
Et Entraide prend combien?
Entraide ne prend rien,
Entraide vous offre... d'offrir. » dit-il!*

Les partenaires philanthropiques ont collaboré de façon de plus en plus efficace et concertée entre eux. Ils ont participé à différents groupes de travail mis en place par le Secrétariat Entraide et portant sur les thèmes suivants : la campagne auprès des personnes retraitées, la stratégie de dons majeurs, la stratégie de pénétration dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation du Grand Montréal et la concertation régionale dans six régions du Québec.

➤ L'application du décret

ORGANISATIONS	PARTICIPANTES	POTENTIELLES	EN %
PUBLIQUES			
Ministères et organismes et sociétés d'État	94	98*	96 %
PARAPUBLIQUES			
Santé et services sociaux	79	222	36 %
Éducation	34	113	30 %

* Hydro-Québec, la Caisse de dépôt et de placement du Québec, le Musée des beaux-arts de Montréal ainsi que la Bibliothèque nationale ont choisi de tenir une campagne au profit exclusif des Centraide.

➤ Les résultats selon les états financiers

En 2009, la campagne d'Entraide a récolté 7 582 311 \$ se répartissant de la façon suivante : Centraide : 5 111 463 \$, Partenairesanté-Québec : 2 005 401 \$, Croix-Rouge : 465 446 \$.

➤ En 2009, le montant total amassé dépasse celui de 2008 de 423 728 \$ représentant une hausse de 5,92 %

Résultats 2008 : 7 158 583 \$ générés par 200 organisations participantes

Résultats 2007 : 7 063 074 \$ générés par 208 organisations participantes

Résultats 2006 : 6 501 337 \$ générés par 217 organisations participantes

Faits saillants

➤ **Cette augmentation se répartit comme suit :**

NOM DU PARTENAIRE	Augmentation 2009	Écart 2009/2008 en %
Centraide	51 559 \$	1,01 %
Partenairesanté-Québec	356 163 \$	21,60 %
Croix-Rouge canadienne, Division du Québec	16 006 \$	3,56 %

➤ **29 % (2,2 M\$) des sommes amassées provient de 10 organisations (par ordre décroissant de dons) :**

Revenu Québec, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère des Transports, Loto-Québec, la Société des alcools du Québec, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la Sûreté du Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère de la Justice.

➤ **Par rapport à 2008 :**

- Montants reçus en dons corporatifs : **augmentation de 10,42 ;**
- Contribution des employés des ministères, organismes et sociétés d'État : **augmentation de 6,59 %;**
- Contribution des employés des établissements du secteur de la santé et des services sociaux : **baisse de 8.63 %;**
- Contribution des employés du secteur de l'éducation : **augmentation de 8,95 %;**
- Contribution des professionnels de la santé : **augmentation de 15,39 %;**

Faits saillants

- Contribution des personnes retraitées : **augmentation de 5,25 %**;
- Nombre de dons : **augmentation de 1,18 %**;
Don moyen : **hausse de 4,32 %**.

➤ **Le ratio de dons (nombre de dons/nombre d'effectifs) a été :**

ORGANISATIONS	2009	2008
Secteur public	42,9 %	44,5 %
Santé et services sociaux	4,7 %	5,2 %
Éducation	8,4 %	8,0 %

Perspectives 2010

Considérant que le Comité Entraide s'est doté en 2007 d'une planification stratégique ayant une portée jusqu'en 2010, les perspectives 2010 s'inscrivent dans le respect des orientations adoptées. Certains axes d'intervention se dessinent après de multiples échanges qui ont eu lieu en 2009 avec les partenaires philanthropiques, les directeurs de campagnes, les artisans de la campagne et les membres du Comité Entraide 2009. Les voici en bref :

- Les membres du Comité Entraide 2010 seront invités à utiliser leurs réseaux d'influence formels et informels pour accroître le rayonnement de la campagne dans l'un ou l'autre des secteurs d'activités;
- La réalisation de la campagne de dons majeurs sera rendue plus visible auprès de l'ensemble des donateurs;
- La consolidation du modèle de concertation régionale se poursuivra dans les régions ciblées;
- Une stratégie d'intervention spécifique sera développée auprès des nouvelles organisations qui participeront à la campagne d'Entraide 2010;
- Des activités de sensibilisation aux causes portées par la campagne d'Entraide seront offertes aux sollicitateurs et aux artisans de la campagne;
- Un partenariat avec le Forum des jeunes sera mis en œuvre pour promouvoir un sondage;
- Des stratégies de rayonnement destinées aux personnes retraitées seront mises en œuvre;
- Le rayonnement de la campagne d'Entraide dans le secteur public sera consolidé afin de contrer les impacts des départs à la retraite.
- Des stratégies de sensibilisation, de sollicitation et de reconnaissance spécifiques aux clientèles seront élaborées et mises en œuvre.
- Des stratégies novatrices seront expérimentées dans des organisations ciblées en santé et services sociaux notamment pour tenir compte de la réalité des quarts de travail.
- La rencontre des partenaires philanthropiques avec les artisans et les donateurs sera favorisée.
- L'importance du témoignage sera promue de façon soutenue dans l'approche de sensibilisation.



Campagne d'Entraide



PARTENAIRESANTÉ - QUÉBEC



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

LES ANNEXES

Portée du décret

Liste des membres du Comité

Entraide 2009

Organigramme 2009

Synthèse des résultats finaux 2009

Présentation des états financiers

Annexe I – La portée du décret numéro 390 -2006

L'UTILISATION DE LA RETENUE À LA SOURCE est réservée à la seule campagne de sollicitation coordonnée chaque année, à l'automne, par le Comité. Elle est réalisée au profit des 18 Centraide, Croix-Rouge canadienne, Division du Québec et de Partenairesanté-Québec et ses seize membres.

LE SECTEUR PUBLIC est assujéti aux dispositions du décret à l'exception des sociétés d'État et des organismes dont le personnel est régi par la *Loi sur la fonction publique* où le Comité prend entente avec les dirigeants.

LE SECTEUR PARAPUBLIC est invité à s'associer à la campagne par le Comité, lequel prend entente avec les dirigeants des établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

LE COMITÉ ENTRAIDE – secteurs public et parapublic ET LA REDDITION DE COMPTES. Le Comité Entraide est paritaire. Les frais de chacun des membres sont assumés par leurs employeurs respectifs. Le Comité Entraide n'est pas un organisme au sens de la *Loi sur l'administration publique* puisqu'aucune dépense n'est assumée directement ou indirectement par le fonds consolidé du revenu. Il a pour mandat de promouvoir et de coordonner les activités de la campagne annuelle de sollicitation et de conseiller le ministre responsable en lui donnant des avis, à sa demande, sur les orientations stratégiques de la campagne annuelle de sollicitation.

Le Comité Entraide s'assure de la saine gestion de la « fiducie de bienfaisance des employés ». Tel que stipulé dans le décret, le Vérificateur général effectue, conformément à la loi, la vérification des états financiers de la fiducie et il remet son rapport aux coprésidents.

Annexe II – Liste des membres du Comité Entraide 2009

Liste des membres pour la campagne d'Entraide 2009 : comité Entraide – secteurs public et parapublic

LE COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

Le comité Entraide est un comité paritaire formé de 15 membres provenant des milieux patronaux et syndicaux et d'un vice-président exécutif.

Coprésidents de la campagne

Mme Louise Chabot

Vice-présidente

Centrale des syndicats du Québec

Administrateurs

M. Alain Veilleux

Sous-ministre adjoint

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mme Lucie Levasseur

Présidente

Syndicat canadien de la fonction publique

M. Normand Bergeron

Président-directeur général

Infrastructure Québec

Mme Anne-Marie Leclerc

Sous-ministre adjointe

Ministère des Transports

M. Luc Bruneau

Trésorier

Syndicat de professionnelles et professionnels
du gouvernement du Québec

Vice-président

M. Alain Cloutier

Président-directeur général

Société des établissements de plein air du Québec

M. Denis Lalumière

Sous-ministre adjoint

Ministère de la Santé et des Services sociaux

M. Pierre-Paul Côté

Trésorier national

Association des retraitées et retraités de
l'éducation et des autres services publics

M. Paul de Bellefeuille

Vice-président national

Syndicat de la fonction publique du Québec

M. Martin Larose

Directeur corporatif – vérification interne

Loto-Québec

Trésorière

Mme Carole Imbeault

Sous-ministre adjointe

Revenu Québec

Mme Denise Boucher

Vice-présidente

Confédération des syndicats nationaux

Vice-président exécutif

M. Jacques Duguay

Sous-ministre adjoint

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mme Lise Martel

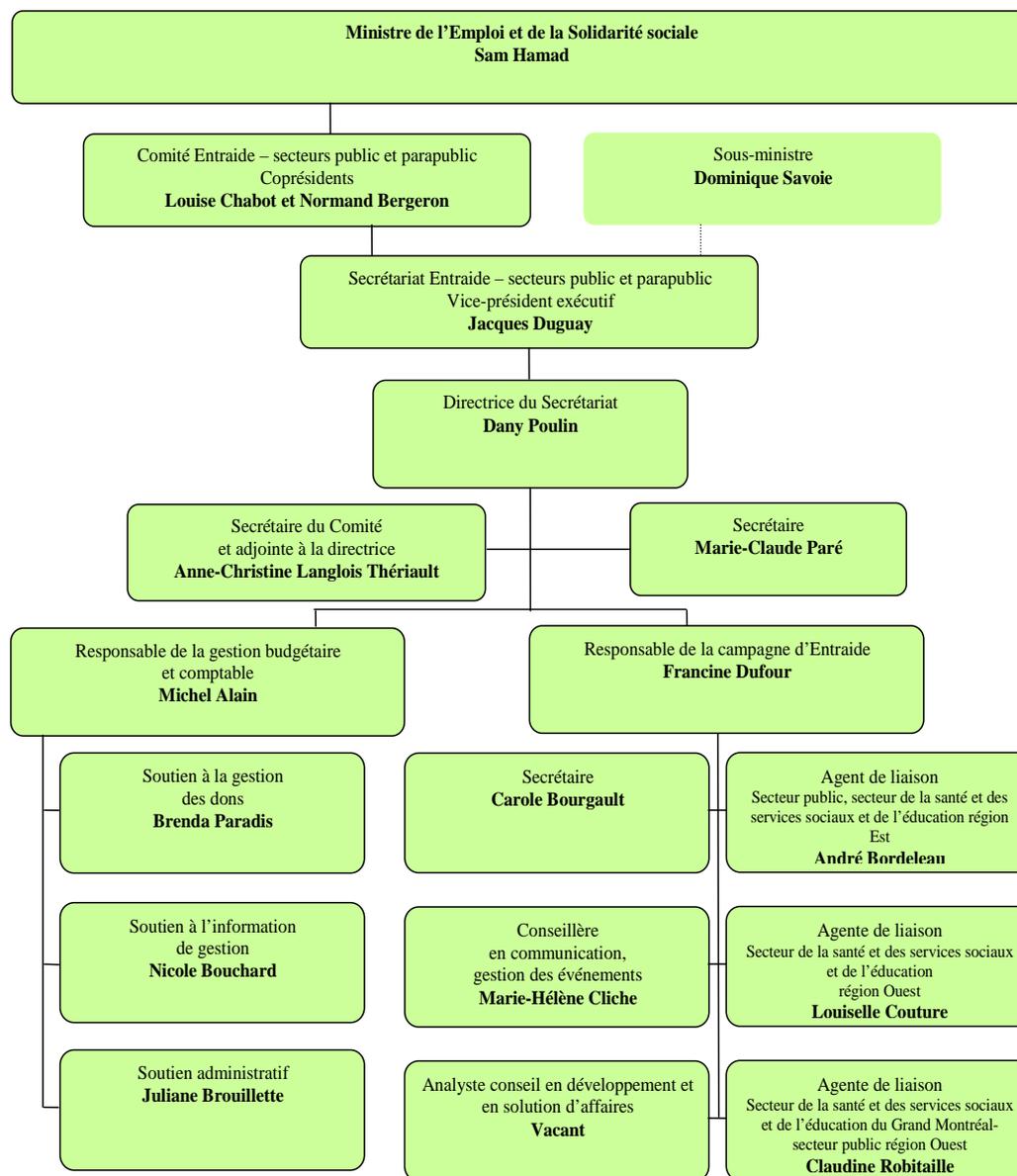
Trésorière

Fédération interprofessionnelle de la santé du
Québec

Rapport annuel de gestion 2009

Comité Entraide

Annexe III – Organigramme 2009



Annexe IV – Synthèse des résultats finaux de 2009

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS FINAUX SELON LES ÉTATS FINANCIERS

	CENTRAIDE		PARTENAIRESANTÉ		CROIX-ROUGE		TOTAL 2009		TOTAL 2008	ÉCART 2009/2008
	NB DONS	\$	NB DONS	\$	NB DONS	\$	NB DONS	\$	\$	%
Ministères, organismes et sociétés d'État	23 717	2 544 864 \$	16 311	1 311 730 \$	3 917	309 049 \$	43 945	4 165 643 \$	3 908 233 \$	6,59%
Dons corporatifs		302 224 \$		232 363 \$		50 677 \$		585 264 \$	530 037 \$	10,42 %
Santé et services sociaux	2 919	300 426 \$	1 412	111 060 \$	323	24 288 \$	4 654	435 774 \$	473 374 \$	(7,94 %)
Éducation	1 612	168 103 \$	896	74 139 \$	114	12 065 \$	2 622	254 307 \$	233 411 \$	8,95 %
Personnes retraitées	15 511	1 619 806 \$	2 698	218 743 \$	649	51 895 \$	18 858	1 890 444 \$	1 796 118 \$	5,25 %
Professionnels de la santé	554	176 042 \$	292	57 366 \$	88	17 471 \$	934	250 879 \$	217 410 \$	15,39 %
TOTAL	44 313	5 111 465 \$	21 609	2 005 401 \$	5 091	465 445 \$	71 013	7 582 311 \$	7 158 583 \$	

DON MOYEN	108,53 \$	82,05 \$	81,47 \$	98,53 \$
------------------	------------------	-----------------	-----------------	-----------------

RÉPARTITION DES DONS	67,42 %	26,44 %	6,14 %
-----------------------------	----------------	----------------	---------------



Campagne d'entraide

Centraide,
Partenairesanté-Québec,
Croix-Rouge canadienne, division du Québec

COMITÉ ENTRAIDE
Secteurs public et parapublic

ÉTATS FINANCIERS
De l'exercice terminé
le 31 décembre 2009

Comité Entraide
Secteurs public
et parapublic

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DE LA DIRECTION	1
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Sommes cumulées à distribuer aux partenaires philanthropiques	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 à 10

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Comité Entraide – secteurs public et parapublic ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Comité Entraide, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer les coprésidents du Comité Entraide pour discuter de tout élément qui concerne la vérification.



—
Pascale Despins
Directrice du Secrétariat

Québec, le 16 juillet 2010

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Comité Entraide – secteurs public et parapublic au 31 décembre 2009 ainsi que l'état des résultats et l'état des sommes cumulées à distribuer aux partenaires philanthropiques de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Comité Entraide. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, le Comité Entraide obtient une partie importante de ses produits sous forme de souscriptions au comptant et pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes du Comité Entraide et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de souscriptions au comptant, à l'actif à court terme et aux sommes cumulées à distribuer aux partenaires philanthropiques.

À mon avis, à l'exception de l'effet des redressements que j'aurais pu juger nécessaires si j'avais été en mesure de vérifier l'intégralité des souscriptions au comptant mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Comité Entraide au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, FCA auditeur

Québec, le 16 juillet 2010

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	2009	2008
	<hr/>	<hr/>
PRODUITS		
Souscriptions (note 4)	7 582 311 \$	7 158 583 \$
Intérêts	21 009	55 238
	<hr/>	<hr/>
	7 603 320	7 213 821
	<hr/>	<hr/>
CHARGES (note 5)		
Communication et développement	28 972	47 429
Mauvaises créances (note 6)	132 027	139 501
	<hr/>	<hr/>
	160 999	186 930
	<hr/>	<hr/>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	7 442 321 \$	7 026 891 \$
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
SOMMES CUMULÉES À DISTRIBUER AUX PARTENAIRES PHILANTROPIQUES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
SOLDE CUMULÉ AU DÉBUT	8 653 470 \$	8 690 948 \$
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	7 442 321	7 026 891
Versements aux partenaires philanthropiques		
Provenant de l'exercice terminé le 31 décembre 2006	-	(239 384)
Provenant de l'exercice terminé le 31 décembre 2007	(1 140 857)	(6 824 985)
Provenant de l'exercice terminé le 31 décembre 2008	(7 012 224)	-
SOLDE CUMULÉ À LA FIN	<u>7 942 710 \$</u>	<u>8 653 470 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2009

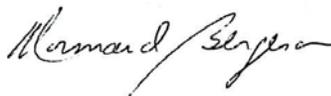
	2009	2008
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	209 540 \$	1 236 239 \$
Dépôts à terme (0,6 %)	1 750 000	1 715 000
Souscriptions à recevoir (note 7)	5 981 901	5 697 313
Intérêts courus à recevoir	1 269	7 412
	<hr/>	<hr/>
	7 942 710 \$	8 655 964 \$
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer	- \$	2 494 \$
Sommes cumulées à distribuer aux partenaires philanthropiques (note 10)	7 942 710	8 653 470
	<hr/>	<hr/>
	7 942 710 \$	8 655 964 \$
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

POUR LE COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC



Louise Chabot
Coprésidente



Normand Bergeron
Coprésident

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

1- CONSTITUTION ET OBJET

Le Comité Entraide – secteurs public et parapublic (auparavant Comité Centraide – secteurs public et parapublic), formé en vertu du décret 390-2006 du gouvernement du Québec échéant le 10 mai 2011, a pour objet de coordonner les activités de la campagne annuelle de souscription principalement auprès des employés du gouvernement du Québec, des organismes gouvernementaux, des députés de l'Assemblée nationale, des professionnels de la santé et des personnes retraitées du gouvernement et des organismes publics au profit des partenaires philanthropiques. Les sommes perçues sont distribuées aux partenaires philanthropiques. Les présents états financiers incluent les comptes de la fiducie de bienfaisance des employés créée pour faciliter la gestion et la remise de la totalité des dons recueillis selon les choix exprimés par le donateur.

2- CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers du Comité Entraide par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la provision pour pertes sur souscriptions à recevoir.

L'état du flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les revenus de souscriptions sont comptabilisés selon les données contenues aux rapports des directeurs de campagne. Une provision annuelle pour perte sur les souscriptions à la source à recevoir est déterminée en fin d'exercice.

Les revenus d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en considérant le nombre de jours de détention et la méthode du taux d'intérêt effectif.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la date de transaction.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

Catégories d'instruments financiers et évaluation ultérieure

Actifs et passifs détenus à des fins de transaction

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, et les gains et les pertes qui découlent de leur réévaluation à la juste valeur sont constatés aux résultats, le cas échéant.

Le Comité Entraide a classé l'encaisse comme étant détenu à des fins de transaction et a désigné de façon irrévocable les instruments financiers à court terme suivants : dépôts à terme, souscriptions à recevoir, intérêts courus à recevoir de même que les charges à payer et les sommes cumulées à distribuer aux partenaires philanthropiques.

Le Comité Entraide a choisi de se prévaloir de la possibilité offerte aux organismes sans but lucratif d'appliquer le chapitre 3861 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés intitulé « Instruments financiers-Informations à fournir et présentation » au lieu des chapitres 3862, « Instruments financiers-Informations à fournir » et 3863, « Instruments financiers-Présentation ».

3- NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

Organismes sans but lucratif

Le 1er avril 2009, conformément aux dispositions transitoires applicables, le Comité a adopté les modifications apportées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et aux chapitres de la série 4400 ainsi que les modifications corrélatives aux autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Ces modifications, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, touchent principalement les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application des chapitres 1540, « États des flux de trésorerie », et 1751, « États financiers intermédiaires »;
- Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets;
- Modifications afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
- Ajout de directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application du chapitre 4430, « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif », pour les petites entités.
- Inclusion des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonctions et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers du Comité Entraide.

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

4- PRODUITS – SOUSCRIPTIONS

	2009	2008
Campagne auprès des employés et retraités		
Retenues à la source	5 806 669 \$	5 569 772 \$
Comptant et activités de financement	1 190 377	1 058 774
Dons des sociétés à vocation commerciale	585 265	530 037
	<u>7 582 311 \$</u>	<u>7 158 583 \$</u>

5- CHARGES ASSUMÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le traitement et les frais de déplacement des membres du Comité Entraide et des autres employés du gouvernement appelés à collaborer à la campagne d'Entraide sont assumés par les ministères et organismes du gouvernement qui sont concernés. Les frais de fonctionnement du Secrétariat permanent du Comité Entraide sont assumés par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Les charges non assumées par le MESS sont financées à même les intérêts générés par les dons. Les charges assumées par le gouvernement du Québec et ses organismes ne sont pas présentés à l'état des résultats.

6- MAUVAISES CRÉANCES

	2009	2008
Provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir à la fin de l'exercice	151 993 \$	145 422 \$
Récupération du solde de la provision de l'exercice précédent	(22 057)	(17 730)
Radiation de souscriptions de l'année courante	2 091	11 809
	<u>132 027 \$</u>	<u>139 501 \$</u>

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

7- SOUSCRIPTIONS À RECEVOIR

	2009	2008
Campagne auprès des employés et retraités		
Retenues à la source	5 423 845 \$	5 180 055 \$
Comptant et activités de financement	167 503	204 483
Dons des sociétés à vocation commerciale	542 546	458 197
Provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir	(151 993)	(145 422)
	5 981 901 \$	5 697 313 \$

8- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Comité Entraide est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Comité Entraide n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés à l'exception des charges assumées par le gouvernement du Québec mentionnées à la note 5.

9- INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers est équivalente à leur coût étant donné la courte période avant l'échéance.

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

Risque de crédit

L'exposition au risque de crédit du Comité Entraide correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. Le Comité Entraide procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixes. Le risque auquel est exposé le Comité Entraide est donc minime.

10- INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Le Comité Entraide définit son capital comme étant les sommes à distribuer aux partenaires philanthropiques.

Il gère son capital de la même manière que pour l'exercice précédent, en effectuant une gestion prudente de ses produits, charges, actifs, passifs, investissements et autres transactions financières afin d'exécuter de manière efficace les objets spécifiés dans sa loi constitutive. Il n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital par une source externe.